



Réserve Naturelle
SEPT-ILES



un patrimoine...

des hommes...

une gestion.

Réserve Naturelle Nationale des Sept Iles





Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Fiche signalétique

4 kms au large des roches de Ploumanac'h (Perros-Guirec 22)

280 ha, dont 40 de terres toujours émergées et 240 d'estran.

A marée haute, îles ou îlots, végétalisés, axe SW-NE, distance de 6 kms :

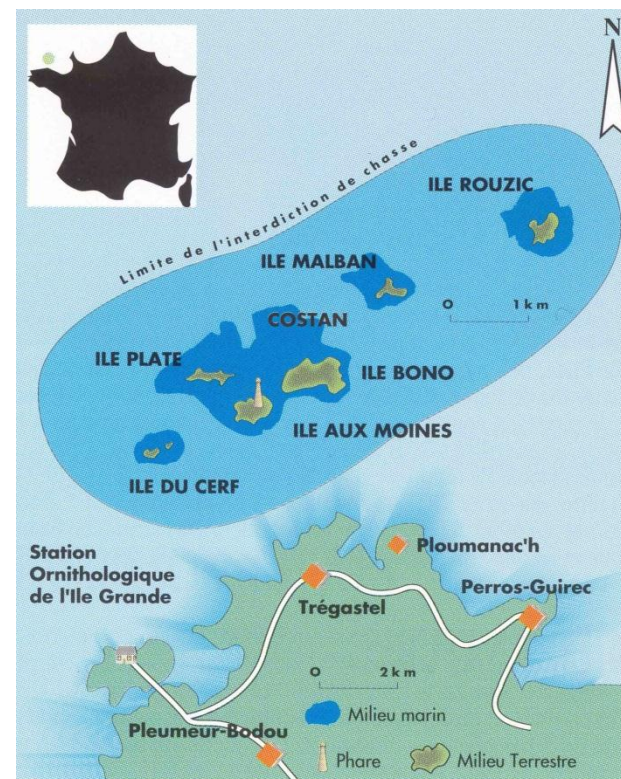
- île aux Moines (9ha 38a),
- île Plate (4ha95a),
- îlots aux Rats (0ha 20a),
- île Bono (21ha 02a),
- île de Malban (1ha 20a),
- île Rouzic (3ha 30a)
- le récif du Cerf et les récifs des Costans.

Zone périphérique de 4 000 ha, en réserve de chasse maritime

Gestionnaire: Ligue pour la Protection des Oiseaux



**25 000 couples d'oiseaux marins, une colonie de
Phoque gris, 1 000 espèces sous marines**





Réserve Naturelle
SEPT-ÎLES



Quelques dates

1912	interdiction préfectorale de la chasse aux macareux aux Sept-Îles
1972	transfert de l'affectation à l'Office National de la Chasse
1976	création de la réserve naturelle par arrêté ministériel
1984	inauguration de la maison de la réserve naturelle (station LPO Ile Grande)
1986	inscription à l'inventaire ZPS pour la partie terrestre de la réserve naturelle
1988	inscription à l'inventaire ZPS pour la partie marine de la réserve naturelle
1992	concession de la cale de l'île aux Moines à la commune de Perros Guirec
1993	affectation de l'île aux Moines au Conservatoire du Littoral à l'exception de quelques parcelles
1996	réglementation de la circulation des vedettes de transport à passagers dans l'archipel, des débarquements & de la pêche à pied dans la réserve naturelle
2006	Document d'Objectif du site Natura 2000 « Côte de Granit Rose, des îles Milliau à Tomé, archipel des Sept-Iles »
2007	désignation de la ZSC (FR 5300009)
2008	désignation de la ZPS (FR 5310011)
2011	Inauguration de la nouvelle muséographie de la maison RN





Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Spécificités de l'archipel

Unicité :

- . forte diversité avifaune marine et mammifère marin
- . exceptionnelle à l'échelle européenne

Originalité :

- . espèce en limite sud
- . forte naturalité

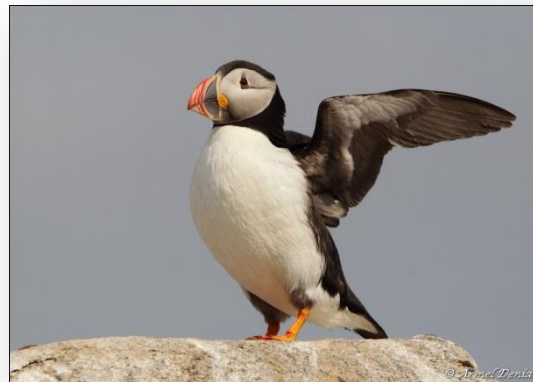
Représentativité :

- . des écosystèmes insulaires



© Arnel Deniau

40 phoques fréquentent à l'année l'archipel



© Arnel Deniau

La réserve accueille la dernière colonie de Macareux moine de France (150 couples)



Le Chou marin (*Crambe maritima*) est une espèce protégée au niveau national trouvée aux Sept-Iles



Réserve Naturelle
SEPT-ILES

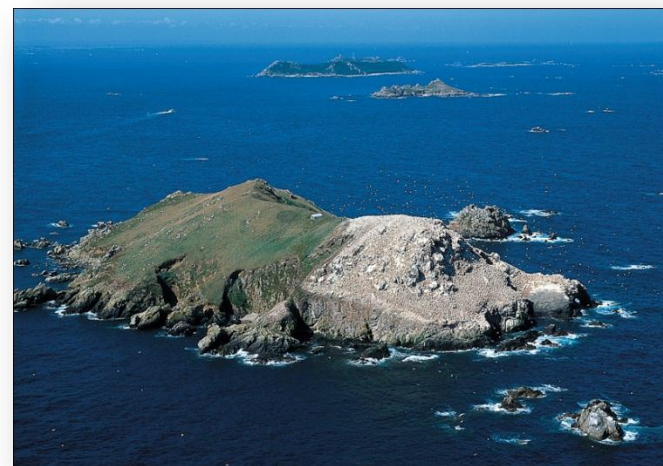


Plusieurs rôles

Un espace **refuge** pour oiseaux marins et phoque gris reproducteur

Un espace sous marin **producteur primaire** essentiel de tout l'écosystème environnant

Un espace **pilote** en terme de **veille écologique**



21 880 couples de fous de Bassan nichent sur Rouzio
(Effectif 2010)



© R. Perdriat

Pose de GPS sur les Fous nicheurs pour connaître leur zone d'alimentation – en collaboration avec le CNRS



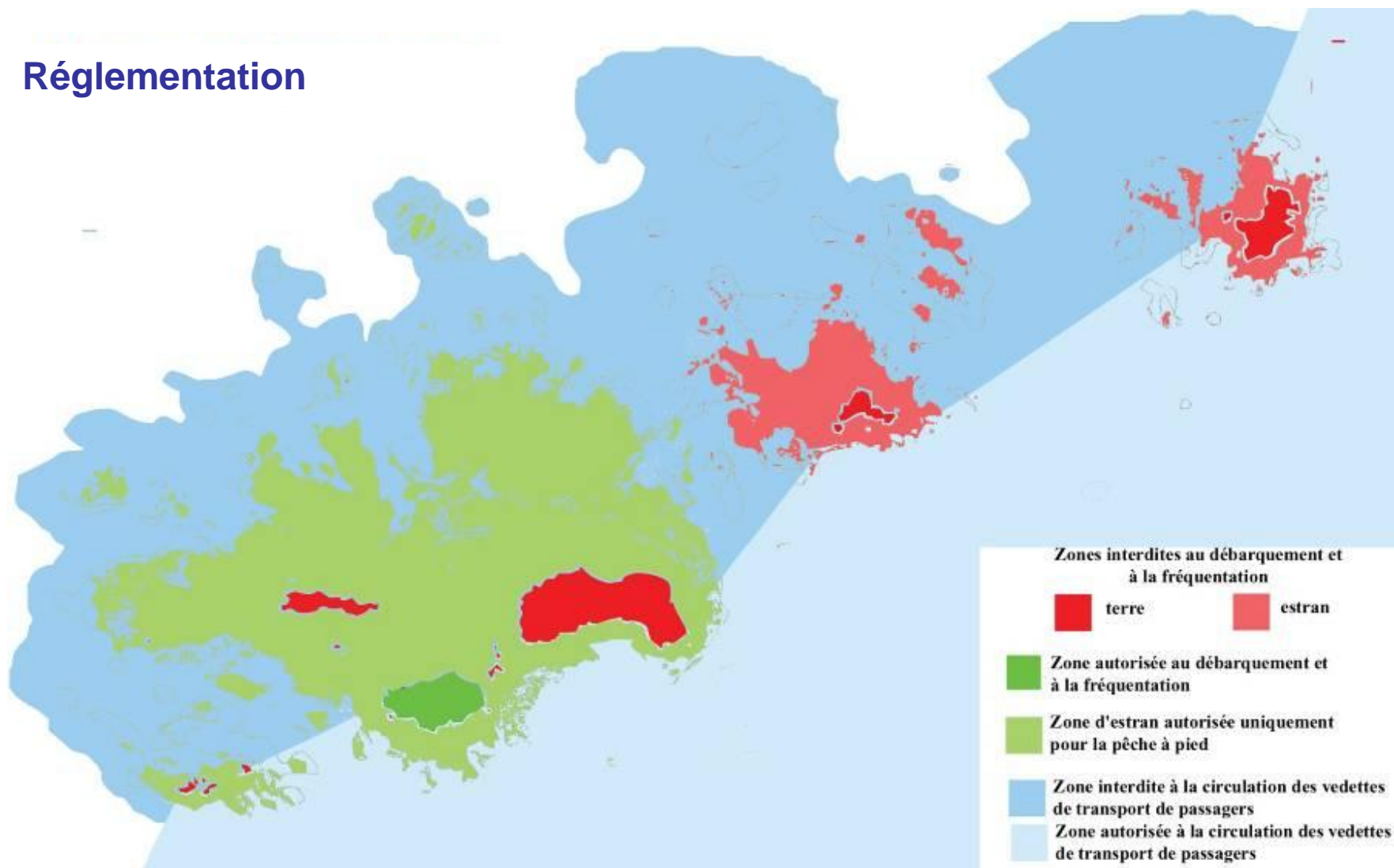
La forêt de laminaires couvre 70% des fonds de l'archipel



Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Réglementation





Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Enjeux aux Sept-Iles

La conservation des populations **d'oiseaux**

Espèces à très forte valeur patrimoniale, en danger, vulnérables ou aux effectifs significatifs, et d'envergure nationale et européenne.

La conservation des **habitats terrestres à forte valeur patrimoniale**

Dynamique temporelle quasi naturelle pour Malban et Rouzic et plupart des phytocénoses en danger

La conservation de la colonie de **phoques gris**

Un des sites d'accueil d'une population permanente et reproductrice

La conservation des **habitats de l'estran**

L'érosion de la biodiversité des estrans rocheux continentaux accentue la valeur patrimoniale de ceux des Sept-Iles.

La conservation des **habitats sous marins**

Domaine marin exceptionnel de biodiversité des Sept-Iles = véritable clé du bon fonctionnement écologique d'un vaste écosystème

La conservation des paysages en conciliant **fréquentation et préservation des milieux**

Préserver sur l'île aux Moines le patrimoine naturel, paysager et historique en assurant la compatibilité entre les activités humaines et la faune et flore.



Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Acteurs et vie de la réserve

Ministère en charge de l'Écologie : tutelle

Préfecture : présidence du comité de gestion

ONCFS : affectataire de la partie terrestre de l'archipel à l'exception de l'île aux Moines

Conservatoire du Littoral : affectataire de l'île aux Moines sauf le phare

DIRM : affectataire du phare de l'île aux Moines

Municipalité de Perros-Guirec : concessionnaire de la cale de l'île aux Moines

Affaires Maritimes : autorité sur le DPM

LPO : gestionnaire de la réserve naturelle nationale

Comité de gestion : réunion deux fois par an, instance de contrôle de la gestion

Comité scientifique : comité de pilotage concernant les opérations scientifiques

Plan de gestion : établi en 1997, évalué en 2003, reconduit jusqu'en 2011, nouvelle évaluation en cours.



 **Conservatoire
du littoral**





Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Gestion

Surveillance /Police
Connaissances et suivis
Interventions PN
Création et maintenance
d'infrastructures
Management et soutien

Recherche
Accueil et animation
Supports de communication



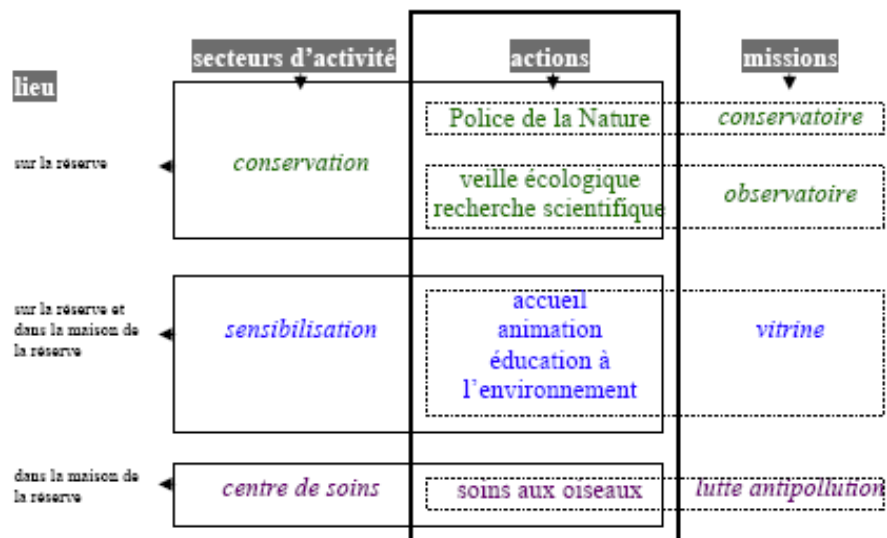
Mission de surveillance en collaboration
avec ONCFS



Comptage des Macareux moine et des
Puffins des Anglais par l'équipe de la RN



Nouvelle muséographie présentant l'archipel à la
maison de la réserve – Station LPO Ile Grande





Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Collaborations scientifiques

	Actions menées essentiellement en régie	Actions de soutien aux équipes extérieures	Collaborations
Oiseaux marins	veille écologique	étude énergétique	CEFE-CNRS Montpellier
Flore terrestre	veille écologique		Géomer-IUEM Plouzané
Phoque	veille écologique		Océanopolis
Micromammifères	prévention invasion		Faune Sauvage INRA Rennes
Flore Estran		point REBENT	LEMAR/LEBHAM, IUEM Plouzané
Flore sous-marine	mise en place protocole par détection acoustique des grandes algues		IFREMER, EPSHOM, CEVA
		génétique, écophysiologie	EGPM Station Marine Roscoff



Réserve Naturelle
SEPT-ILES



Synthèse de la nidification des oiseaux « marins » aux Sept-Iles en 2010

	Nombre de couples	tendances par rapport à 2009	tendances depuis 2005
Océanite tempête <i>Hydrobates pelagicus</i>	57-59	↗	↗
Puffin des Anglais <i>Puffinus puffinus</i>	103-210	↘	↘
Fulmar boréal <i>Fulmarus glacialis</i>	83-87	↗	↗
Fou de Bassan <i>Morus bassanus</i>	21 880	↗	↗
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	0		
Cormoran huppé <i>Phalacrocorax aristotelis</i>	373	↗	↗
Eider à duvet <i>Somateria mollissima</i>	1	→	
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>	1	→	→
Huîtrier pie <i>Haematopus ostralegus</i>	61-70	↗	↗
Goéland marin <i>Larus marinus</i>	57	↘	↘
Goéland brun <i>Larus fuscus</i>	643 (2009)		
Goéland argenté <i>Larus argentatus</i>	1403 (2009)		
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	36-43	↗	↗
Pingouin torda <i>Alca torda</i>	30-33	↗	↗
Guillemot de Troïl <i>Uria aalge</i>	36	↗	↗
Macareux moine <i>Fratercula arctica</i>	140-209	↗	↘